**FOIRE AUX QUESTIONS**

* **Comment bénéficiez du programme pour la Rénovation Globale ?**

Il suffit de prendre contact à travers le formulaire de contact présent en haut de page sur notre site internet www.mesaidesrenovations.fr, un de nos agents locaux vous recontacte dans les plus brefs délai afin de vérifier votre éligibilité aux aides et subventions mais également à l’installation et au suivie de votre projet. Disponible également sur [contact@mesaidesrenovations.fr](mailto:contact@mesaidesrenovations.fr) (le délais de traitement est de 2 jours ouvrés).

* **D'une résidence principale?**

C’est la rénovation la plus importante auprès de nos concitoyens. Elle représente 67% des projets des rénovations globale totale.

* **D'une maison en location ?**

Sur le même principe nous accompagnons les propriétaires bailleurs et les locataires pour optimiser leur projet.

* **D'une copropriété ?**

Malgré des délais supplémentaires dans le traitement des actions envisagées. Nous accompagnons les syndics, copropriétaires dans leur démarche en adaptant nos compétences aux besoins de tel projet de l’assemblée générale jusqu’à l’écriture du projet et sa concrétisation.

* **Est-ce sécurisé ?**

Notre adresse email est totalement sécurisé et vous permet de nous transmettre vos demandes en toute confidentialité. Nous ne communiquons en aucun cas vos coordonnées ou toute autre information vous concernant si ce n’est aux organismes compétent liées au programme.

(Cf. Charte de confidentialité).

* **Si je ne suis pas éligible à la rénovation globale, puis-je prétendre à des aides et/ou à l'installation d'une solution intermédiaire ?**

Nous sommes spécialisé dans l’étude et l’installation de nombreux systèmes énergétiques destinées à l’amélioration de l’habitat. Spécialiste en études et réalisations nous collaborons à proximité de nos clients grâces à nos artisans, collaborateurs et acteurs locaux. Si vous n’êtes pas éligible à la rénovation globale nous étudions ensembles les différentes solutions qui s’ouvre à vous. Etant spécialistes techniques, et administratifs nous travaillons toujours.

* **Qui à le droit aux aides ?**

Tout les propriétaires, ainsi que les locataires depuis janvier 2023, ont le droit à accéder aux aides et subventions liées à la transitions énergétique. Afin de définir votre taux d’éligibilité précisément, merci de vous rapprochez de l’un de nos agents.

* **…Mon voisin à réaliser une isolation extérieur pour 1€**

Depuis 2021, aucune isolation extérieur n’es prise en charge à 100% ;

Méfiez vous des personnes peut scrupuleuses et des offres trop alléchantes.